

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 
ID : 974-249740101-20250701-2025_078_BC_13-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 0

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_078_BC_13
*Attribution des subventions culturelles
au titre de l'année 2025 – Appel à
projets soutien aux projets de
valorisation patrimoniale*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Irchad OMARJEE
- Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR -
Mme Vancssa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Henry
HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel
PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 16

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
24 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
07/07/2025

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme
Denise DELAVANNE procuration à Mme Mélissa COUSIN - Mme Laetitia
LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Bruno DOMEN
procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025 078 BC 13 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS CULTURELLES AU TITRE DE L'ANNÉE 2025 – APPEL À PROJETS SOUTIEN AUX PROJETS DE VALORISATION PATRIMONIALE

Le Président de séance expose :

I/ Le contexte

Dans le cadre de la politique de valorisation des patrimoines culturels portée par le Territoire de l'Ouest et plus particulièrement de la préparation de la candidature au label national « Pays d'art et d'histoire », le principe d'expérimenter une nouvelle modalité de soutien aux initiatives de valorisation patrimoniale, a été acté par délibération n° 2024_076_BC_14 du bureau communautaire du 11 juillet 2024.

Il s'agit en effet d'accompagner les porteurs de projets publics et privés cherchant à mettre en valeur les patrimoines culturels matériels et immatériels de l'Ouest de La Réunion. En effet, les initiatives émanant du territoire sont porteuses d'une véritable dynamique de valorisation et de rayonnement culturel.

Les critères d'attribution et modalités de l'aide apportée par le Territoire de l'Ouest dans le cadre de cette expérimentation, ont fait l'objet d'échanges avec les services culturels des communes et de validation en bureau communautaire.

L'appel à projets pour la valorisation du patrimoine culturel a été lancé le 2 février 2025, pendant une durée d'un mois.

Les propositions de projets reçues ont été présentées et partagées pour avis des services culturels des communes en mars 2025.

La présente note établit l'instruction des huit demandes de subvention reçues dans le cadre de cet appel à projets expérimental.

II/ Instruction des demandes reçues

Pour rappel, les critères de sélection des projets sont les suivants :

1/ Socle de critères obligatoires :

- Rayonnement du projet à l'échelle intercommunale. Ne pourront être retenus que les projets artistiques et culturels dont l'étendue et le rayonnement dépasseront les limites communales de trois communes. Concernant le cirque de Mafate, cette disposition sera rapportée à deux communes (Saint-Paul et La Possession) ;
- Connexion avec la démarche de label « Pays d'art et d'histoire » : les projets présentés proposent de fabriquer ou de renforcer des contenus scientifiques en vue de « porter le patrimoine à connaissance », au plus grand nombre, et par les moyens suivants : recensement, étude, valorisation, expertise et/ou sauvegarde des patrimoines culturels (matériels et immatériels) ;
- Qualité de la proposition de valorisation patrimoniale ; progression de la démarche dans une finalité de sensibilisation et d'éducation patrimoniale. Les projets proposés doivent afficher une structuration en plusieurs étapes, démontrant une préparation à l'action ainsi qu'une exploitation éducative.

2/ Critères non obligatoires, apportant une plus-value à l'instruction :

- Lien avec le dispositif Education Artistique et Culturelle (EAC) ;
- Lien avec les dispositifs Ville d'art et d'histoire, Petites Villes de demain, Ville musée ;
- Soutien aux approches qui maillent patrimoine et art contemporain, patrimoine et arts visuels.

Les actions soutenues pourront couvrir les champs d'intervention suivants (liste non exhaustive) :

- Actions de valorisation du patrimoine (expositions physiques ou virtuelles, journées d'étude, publications, documentaires, autres...) ;
- Création / diffusion d'outils de médiation (cartes et itinéraires papier ou numériques, livrets de visite, multimédia, parcours d'interprétation...) ;
- Dispositifs pédagogiques ;
- Événements avec forte dimension patrimoniale rayonnant à l'échelle intercommunale.

III/ Présentation des demandes des associations et de leur projet

L'association KOSA a été créée le 20 juin 2022. Elle est présidée par **M. Cédric VIOT**.

Elle a pour vocation de développer la valorisation, la sauvegarde et la médiation des patrimoines naturels et culturels de La Réunion. Fortement impliquée sur le territoire de l'Ouest, l'association est d'ores et déjà active dans la préservation du lagon et du littoral Ouest.

Pour 2025, l'association KOSA sollicite pour la première fois le Territoire de l'Ouest pour l'organisation de la première action de valorisation culturelle : « Bertel, aventures à la découverte de La Réunion et de ses pratiques culturelles ». Le projet Bertel a été pensé pour le jeune public. Il s'agit de construire un van « nout kiltir », un bertel pour que les enfants puissent découvrir non seulement l'île et ses patrimoines, mais aussi ses pratiques culturelles.

Il contient un bertel en vacoa pour garder sur soi toutes les aventures vécues et aussi pour mettre dans la main des enfants un objet traditionnel. A l'intérieur se trouve un carnet, composé d'un dossier sur les pratiques culturelles réunionnaises, des pages découvertes et portraits d'acteurs locaux, un conte, un fonnker ou une histoire thématique à lire et à écouter (grâce à un système de QR-code), des illustrations inédites et des activités pour :

- Se poser des questions,
- Jouer,
- Se divertir,
- Apprendre,
- Garder en souvenir l'activité.

Le projet vise le territoire de l'ouest dans le cadre d'ateliers ouverts à tous, le temps d'une promenade accompagnée par les bénévoles de l'association.

Les ateliers et spectacles contés se dérouleront dans les médiathèques de Saint Leu et du Port, à la Grotte du peuplement à Saint-Paul ainsi qu'à l'occasion du village d'accueil de la course internationale GLOBE 40 au Port en novembre 2025.

Le projet présenté, innovant et ludique, remplit les trois critères de sélection obligatoires ainsi que les critères apportant une plus-value à l'instruction.

L'association sollicite une subvention de 6 760 € sur un budget prévisionnel de l'action s'élevant à 11 880 €, soit 57 % du budget global.

Co financeurs	Montant sollicité	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	6 760 €	57%
Fonds propres	3 720 €	31%
Ventes de produits	1 400 €	12%
Budget prévu de l'action	11 880 €	100%

Compagnie Théâtre des Alberts

Fondé en 1994 par **Vincent Legrand et Danièle Marchal** le siège social et les bureaux de production du Théâtre des Alberts sont installés à **Saint-Paul**.

Dirigée par **Vincent Legrand** (comédien-marionnettiste, metteur en scène, constructeur...) la compagnie revendique son appartenance au **théâtre de marionnettes contemporain** : celui qui secoue les esprits, se débarrasse d'un costume devenu trop étroit, surprend par sa diversité et son culot, par les ponts qu'il tisse entre les arts.

Depuis la création des "Alberts", plus d'une vingtaine de spectacles ont vu le jour... ils sont le fruit de **collaborations artistiques** fortes d'ici et d'ailleurs, sur différents domaines tels que la mise en scène, la musique, la scénographie, les techniques marionnettiques, la vidéo...

Karang, théâtre de marionnette et photos sous-marines s'adressant aux publics de 6 ans et plus, est la 27ème création de la compagnie. Elle a été présentée pour la première fois le 28 juin 2024 à 18h à l'auditorium du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) Cimendef de St-Paul. Une coproduction et une collaboration scientifique a été réalisée avec l'Institut de recherche et de développement (IRD).

Le projet présenté est la diffusion du spectacle « Karang » et s'adresse aux publics du Territoire de l'ouest (Trois-Bassins, le Port, Saint-Paul et Saint-Leu). Le spectacle pouvant être joué en intérieur ou en extérieur sous abri, il peut être autonome de la programmation des salles de diffusion artistique. Il compte être présenté 11 fois avec une jauge de 150 personnes soit 1650 bénéficiaires au total, entre mai et novembre 2025.

Ce projet a été labellisé « année de la mer 2025 » et pourra être accueilli dans le cadre de la programmation culturelle du village d'accueil de la Course internationale de bateaux GLOBE 40 en novembre 2025.

Le projet présenté, même s'il se concentre sur la diffusion d'un spectacle créé l'année dernière, remplit les trois critères de sélection obligatoires ainsi que les critères apportant une plus-value à l'instruction.

L'association sollicite une subvention de 22 500 € sur un budget prévisionnel de l'action s'élevant à 28 500 €, soit 79 % du budget global.

Co financeurs	Montant sollicité	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	22 500 €	79%
DAC – EAC	6 000 €	21%
Budget prévu de l'action	28 500 €	100%

Collectif Aberash

Compagnie ABERASH « donneur.euse de lumière » en Amharique (une des 5 langues officielles de l'Ethiopie).

Depuis 2017, la Compagnie ABERASH prend peu à peu sa place dans le paysage culturel réunionnais. Créée par **Marcelino MEDUSE** jeune auteur et metteur en scène, la compagnie a pu affiner sa démarche artistique et définit son identité ainsi : « Nous nous engageons à proposer au public et à un nouveau public, des spectacles contemporains proposant un regard sur la diversité sexuelle et de genre dont la recherche et la création sont ancrées au territoire réunionnais et à ses réalités. »

La compagnie s'engage dans l'éducation et l'action culturelle, elle se concentre particulièrement sur des zones d'éducatrices prioritaires. Ses résidences de territoire jalonnent et nourrissent l'écriture des spectacles. Aberash revendique également le théâtre comme outil de médiation sociale et aimerait mettre en place un atelier de théâtre forum sur les questions de l'homosexualité et de la lutte contre les discriminations LGBTQ+, un atelier de théâtre intergénérationnel, un atelier solidaire de danse voguing et/ou un atelier de théâtre à destination des demandeurs d'emploi.

Le projet présenté est la restitution d'une résidence artistique à Mafate sur le thème de l'amour. Elle a concerné les élèves de trois communes : la Nouvelle, Marla, les Orangers, et l'école Laurent Vergès au Port. La récolte des témoignages et les actions culturelles toucheront environ 750 personnes du cirque.

La diffusion de la pièce sera adressée en premier lieu aux habitants de Mafate, et au public du festival Dann Kèr lé O – édition 2025.

L'association sollicite une subvention de 12 000 € sur un budget prévisionnel de l'action s'élevant à 48 838 €, soit 25% du budget total.

Co financeurs	Montant sollicité	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	12 000 €	25%
DAC	12 000 €	25%
Région Réunion	13 280 €	27%
La Possession	3 000 €	6%
Le Port	3 000 €	6%
Saint-Paul	3 000 €	6%
Séchoir – DKLéQ	2 000 €	4%
Fonds propres	558 €	1%
Budget prévu de l'action	48 838 €	100%

Association Mélanz a nou

Depuis 2018, l'association Mélanz a nou, présidée par **Rolande Bay** propose des activités artistiques, sportives et culturelles afin de contribuer à l'épanouissement de la personne, faire découvrir et valoriser la culture réunionnaise à travers des expositions, des rencontres intergénérationnelles, favoriser et créer une dynamique de quartier en rassemblant la population, mettre en place des ateliers d'arts plastiques, réaliser des activités manuelles, proposer des randonnées, sorties découvertes, faire des animations.

Son siège est à **Trois-Bassins**, compte 143 adhérents, dont 10 bénévoles contribuant régulièrement à l'activité de l'association.

L'action proposée s'inscrit dans un triple objectif :

- Préserver et transmettre le patrimoine ferroviaire réunionnais.
- Créer un lien intergénérationnel en recueillant les souvenirs des habitants.
- Sensibiliser la population à l'histoire locale à travers la bande dessinée.

En collaboration avec J. Personne, auteur de bande dessinée, une collecte de témoignages auprès des habitants ayant connu les ponts de l'Ouest où passait le train dans les années 50, notamment entre Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu. Ces récits seront ensuite adaptés en bande dessinée, illustrant ainsi la vie autour du Ti train.

L'association sollicite une subvention de 10 000 € sur un budget prévisionnel de l'action s'élevant à 10 000 €, soit 100% du budget total.

Compagnie Baba Sifon

Créée en 2005 à l'ouest de La Réunion par **Léone Louis**, la Cie Baba Sifon explore les Arts de la parole avec des spectacles pluridisciplinaires, destinés à un public jeune et familial.

La compagnie cherche à créer un théâtre de proximité, qui *fait sens* auprès des plus jeunes tout en faisant écho à la sensibilité des adultes. L'approche est contemporaine et croise souvent les disciplines : théâtre, musique, conte.

La compagnie entend promouvoir la formation, la création et la diffusion artistique ;

- être un espace d'accueil, d'échange et de recherche entre artistes, professionnels, amateurs en développant les pratiques scéniques ;
- exercer une activité de production, d'organisation et de diffusion de spectacles vivants ;
- promouvoir les artistes Réunionnais, la culture de l'océan Indien et la mise en place d'un réseau d'artistes appartenant à plusieurs régions : la zone Océan Indien, le territoire national et international

L'action présentée se matérialise sous forme d'ateliers de lecture (écoute d'un texte), collectage :

- Représentation d'un spectacle interactif où les habitant.e.s des 3 communes du projet seront convié.e.s, par exemple pendant la semaine créole, dans des lieux symboliques : Musée de Villèle, Conservatoire botanique des Colimaçons, Musée Stella ou Pôle culturel de l'Alambic ;
- Communication autour des événements (presse, page Facebook, partenaires) ;

- Apprentissage et transmission de jeux interactifs pédagogiques autour des expressions, devinettes et comptines créoles.

L'association sollicite une subvention de 7 000 € sur un budget prévisionnel de l'action s'élevant à 13 190 €, soit 53% du budget total.

Co financeurs	Montant sollicité	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	7 000 €	53%
Région Réunion	2 000 €	15%
Ventes de produits	1 190 €	09%
Saint-Paul	3 000 €	23%
Budget prévu de l'action	13 190 €	100%

Association Parallèle Sud

Parallèle Sud est aujourd'hui une association ayant vocation à devenir une société coopérative, à but non lucratif, qui défend le droit à la liberté d'expression à travers un fonctionnement démocratique. Sa règle principale tient dans le respect de la charte d'éthique professionnelle des journalistes.

Parallèle Sud est un journal d'information en ligne, d'investigations et de reportages. Il est basé à La Réunion et publie quotidiennement sur son site Internet : <https://parallelesud.com>

Plus qu'un journal, Parallèle Sud est une plateforme citoyenne. Elle met en relation des femmes et des hommes engagés et désireux d'agir pour proposer une alternative à la glaçante loi du marché. De même, des Réunionnais qui agissent à leur échelle pour construire un avenir plus juste et plus humain, respectueux du vivant.

L'action présentée a comme objectif de valoriser par la médiatisation le patrimoine culturel des communes du Territoire de l'Ouest, en l'occurrence, les cases créoles, comme témoins de l'histoire et des particularités de leur commune, en réalisant des articles écrits sous la forme d'un reportage de terrain racontant les particularités des cases créoles de la Possession, du Port, de Saint-Paul, Saint-Leu ainsi que Mafate, en lien avec l'histoire et l'évolution des communes. Chaque reportage sera enrichi de photos et d'une vidéo comportant l'interview d'un spécialiste. Une première commune (Trois-Bassins) a déjà bénéficié de la rédaction d'un article sur ce thème en amont de l'appel à projets.

L'association sollicite une subvention de 6 720 € sur un budget total de prévisionnel de l'action s'élevant à 7 620 €, soit 88% du budget total.

Co financeurs	Montant sollicité	Pourcentage
Territoire de l'Ouest	6 720 €	88%
Fonds propres	600 €	08%
Contributions volontaires	300 €	04%
Budget prévu de l'action	7 620 €	100%

En synthèse, ci-après les propositions de soutien :

Associations/salles	Demande de subvention 2025						Propositions d'arbitrage	
	BP Action	Montant sollicité État	Région/départemnt	Villes	Autres (fonds propres, vente produits)	Montant sollicité TO	Propositions TO	Part contrib TO
Théâtre des Alberts	28 500 €	6 000 €	0 €	0 €	0 €	22 500 €	20 000 €	70,2%
Mélanz a nou	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €	10 000 €	100,0%
Compagnie Baba Sifon	13 190 €	0 €	2 000 €	3 000 €	1 190 €	7 000 €	7 000 €	53,1%
TOTAL	51 690 €	6 000 €	2 000 €	3 000 €	1 190 €	39 500 €	37 000 €	71,6%

Des décisions de rejet ont été transmises aux associations listées ci-après dont le projet n'entrait manifestement pas dans le cadre des critères de sélection définis.

Structure	Action proposée	Analyse justifiant le rejet de la demande	Montant sollicité en €
Entreprise culturelle Planète mômes	Animations audiovisuelles, pédagogiques et interactives Spectacles audiovisuels sont conçus et adaptés pour les enfants des cycles 2 et 3 Ces programmes comportent des séquences documentaires, des animations 3D commentées en direct qui apportent les connaissances en lien avec le thème et les programmes scolaires Dossier pédagogique et chansons au format MP3 sont remis pour chaque thème	Critères obligatoires non remplis : - Pas de couverture intercommunale - Pas d'exploitation éducative Pas de demande financière	0 €
Association La voie contée	Objectifs Créer un lien entre patrimoine architectural et patrimoine naturel. - Sensibiliser à la biodiversité réunionnaise et à l'urgence climatique. - Associer spectacle et action participative pour un impact durable. - Impliquer scolaires, familles et habitants dans une démarche collective Contenus À travers la représentation du conte "La Petite Graine qui ne voulait pas germer", interprété par la conteuse Marie Faham et la danseuse Virginie Sangani, le public découvrira le lien entre l'architecture naturelle des paysages, le bâti humain et l'héritage écologique de l'île.	Critères obligatoires non remplis : Couverture intercommunale insuffisante : - 3 lieux (Maïdo, grotte du peuplement, Jardin botanique Mascarins) - 2 communes (Saint-Paul, Saint-Leu)	4 000 €
TOTAL			4 000 €

Chaque subvention sera encadrée par une convention. Un modèle de projet de convention est présenté en annexe.

Les dossiers de demande de subvention reçus sont consultables auprès du Service de Promotion du Patrimoine et de la Culture.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'attribution d'une subvention à l'association Théâtre des Alberts pour un montant maximum de 20 000 € pour l'exercice 2025 ;

- AUTORISER l'attribution d'une subvention à l'association Mélanz a nou pour un montant maximum de 10 000 € pour l'exercice 2025 ;

- AUTORISER l'attribution d'une subvention à la Compagnie Baba Sifon pour un montant maximum de 7 000 € pour l'exercice 2025 ;

- **VALIDER les projets de convention ;**

- **AUTORISER le Président à signer les conventions, ainsi que les avenants et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président